



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 18-03-2025 /

Dossier complet le : 20-03-2025 /

N° d'enregistrement : 002145/KK P

1 Intitulé du projet

Projet de construction d'une usine de production de biocharbons et de biohuiles a Decize (58).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

GROUPE BORDET

Raison sociale

Groupe BORDET

N° SIRET

83572018600013

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

POPA

Prénom(s)

Dan

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le Groupe BORDET, établi à Leuglay depuis 1860, produit du charbon végétal écologique à partir de connexes de bois provenant de forêts locales, gérées de manière durable.

Afin de répondre aux besoins de ses clients (décarbonation production industrielle), le groupe BORDET a décidé de construire une nouvelle usine à Decize (58) au sein de la ZAC du Four à Chaux destinée recevoir des activités industrielles.

Le terrain de 13,8 ha est vierge de toute construction.

Les capacités de production de charbon seront de 15 000t/an.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à la construction d'une unité de production de biocharbon végétal, avec une capacité annuelle de 15 000 tonnes, destinée aux besoins industriels, notamment pour la décarbonation et la fabrication de charbon actif utilisé dans les systèmes d'épuration et de dépollution de l'eau et de l'air et la purification du biogaz.

Cette production reposera principalement sur l'utilisation d'un four à pyrolyse. Pour la mise en œuvre de ce projet, le Groupe BORDET a sélectionné un terrain situé sur la ZAC du Four à Chaux, dans la commune de Decize (proche des sources d'approvisionnement en bois).

L'usine sera conçue pour être entièrement autosuffisante sur le plan énergétique en fonctionnement stable et ne générera aucun déchet issu du processus de pyrolyse. Afin d'assurer une intégration respectueuse de l'environnement, des solutions techniques et organisationnelles seront déployées pour garantir la conformité aux normes en vigueur, notamment en matière de gestion des effluents, de réduction des nuisances sonores, de consommation de l'eau et de maîtrise des émissions atmosphériques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet se déroulera en plusieurs phases, incluant la construction et la mise en service des installations.

Phase de construction :

Cette phase comprendra les étapes suivantes :

- Débroussaillage et préparation du terrain
- Terrassement et réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD)
- Construction des fondations des bâtiments
- Edification des bâtiments de production (halls, charpentes, racks) ainsi que des bâtiments annexes (locaux incendie, administratifs, maintenance, magasin)
- Construction des infrastructures dédiées au stockage des produits finis (biocharbon et bio-huiles)
- Installation des réseaux d'alimentation en eau, gaz et électricité
- Mise en place des équipements industriels (chaudière, séchoir, four, etc.)
- Aménagement des espaces verts, incluant la création d'une haie végétale autour du site
- Réalisation des voiries internes et des parkings
- Installation du dispositif de lutte contre l'incendie

Phase de mise en service :

Une fois la construction achevée, la mise en service de l'unité s'articulera autour de plusieurs étapes :

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'usine de Decize aura pour vocation la production de biocharbon et de biohuiles.

Étapes de fabrication du biocharbon :

Le processus de production du biocharbon se déroulera en plusieurs étapes :

- Stockage des matières premières en extérieur (rondins, chutes de bois, résidus de scieries, etc.)
- Préparation du bois par sciage et refendage
- Séchage du bois dans des séchoirs linéaires, alimentés par l'énergie récupérée via des échangeurs thermiques et une chaudière
- Pyrolyse du bois dans un four, permettant la production simultanée de biocharbon et de biohuiles
- Combustion du pyrogaz issu du four (en circuit fermé) dans une chaudière
- Convoyage, criblage, stockage en silos et conditionnement du biocharbon en vue de son expédition

Fabrication des biohuiles (sans raffinage) :

La production des biohuiles s'effectue en parallèle de celle du biocharbon.

Lors de la pyrolyse dans le four, les pyrogaz sont extraits par le haut et épurés à l'aide d'un dégoudronneur, permettant la récupération des particules de biohuiles. Celles-ci sont ensuite

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Réalisation d'un DDAE unique. Cas par cas pour statuer sur la réalisation d'une étude d'impacts ou d'incidences. Permis de construire. Rubrique Loi sur l'eau (forage) : décl. 1.1.1.0 / décl. 2.1.5.0 (si rejets eaux pluviales au milieu naturel)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Quantite produite de biocharbon	(15 000, t/an)
Stockage de bois	(26 000, m3)
Puissance thermique foyer four (energie fournie par le pyrogaz)	(2.2, MW)
Puissance thermique de la chaufferie (energie fournie par le pyrogaz)	(8.5, MW)
Puissance thermique des sechoirs (50% recuperation four + 50%	(3.3, MW)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E ° ° Lat. : °N ° °

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ° Lat. : ° °

Point de d'arrivée : Long. : ° ° Lat. : ° °

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la ville de Decize. La parcelle concernee par le projet du Groupe Bordet est en 1AUEb (zone pouvant accueillir des ICPE)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Les Znieff de type 1 et 2 les plus proches du site d'étude sont "VALLEE DE L'ARON A L'EST DE DECIZE" située a 130 m au nord et "VALLEE DE LA LOIRE ENTRE DEVAY ET SAINT-HILAIRE- FONTAINE" située a 500 m au sud.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Un APB (Arrete Prefectoral de Protection de Biotope) est situe a 3,9 km a l'Ouest de la zone d'étude. Il s'agit de : « LA FRAYERE D'ALOSE EN LOIRE ».
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	Le littoral est situe a plus de 350 km du site d'étude.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le parc naturel regional le plus proche est "Morvan" situe a 25 km a l'est du projet. Le parc national le plus proche est "Forets" situe a 130 km au nord-est du projet. La reserve naturelle regionale la plus proche est "Loire bourguignonne" située a 3,9 km au sud-est du projet.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	La commune de Decize est couverte par le PPBE du reseau routier du departement de la Nièvre de 4eme echancee approuve le 18/11/2024.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le SPR le plus proche est "SPR Decize ZPPAUP" situe a 1 km a l'ouest du projet. Les abords des monuments historiques les plus proches se trouvent a 2 km a l'ouest du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une delimitation ?	☐	☒	La zone humide d'importance internationale RAMSAR la plus proche est "La Brenne" situee a 144 km a l'ouest du projet. Un diagnostic ecologique avec determination du zonage des ZH est en cours. Pas de zone humide identifiee dans les precedentes etudes ecologiques (etude 2017 pour le
Dans une commune couverte par un plan de prevention des risques naturels previsibles (PPRN) ou par un plan de prevention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune de Decize est soumise au PPRi Loire Decize (inondation par une crue a debordement lent de cours d'eau), approuve le 17/01/2020.
Si oui, est-il prescrit ou approuve ?	☒	☐	Approuve le 17/01/2020. Le site Bordet est hors zone inondable
Dans un site ou sur des sols pollues ?	☐	☒	Un site BASOL est present a 2,8 km a l'ouest du site etudie. Il s'agit de la STATION SERVICE GIRAULT ROY (SSP3799384).
Dans une zone de repartition des eaux ?	☐	☒	La ZRE la plus proche est "Bassin hydrographique du Cher" situee a 51 km a l'ouest du site etudie.
Dans un perimetre de protection rapprochee d'un captage d'eau destine a la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le PPR le plus proche est situe a 14 km au sud-est du site etudie.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Le site inscrit le plus proche est "Promenade des "Bois "Les Garennes" a St. Honore-les-Bains" situe a 27 km au nord-est du projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	La zone Natura 2000 la plus proche du site d'étude est « Vallée de la Loire entre Imphy et Decize » située à 680 m au Sud-ouest.
D'un site classé ?	☐	☒	Le site classé le plus proche est "Promenade des "Halles" à Decize" situé à 2,6 km à l'ouest du projet.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	L'alimentation de l'eau du process sera réalisée à partir d'un forage. Le point de forage sera équipé avec un débitmètre. La consommation estimée sera d'environ 3000 m ³ /an. (Cf Annexe 2) Le site sera relié au réseau communal d'eau potable pour les usages domestiques (environ 1 600 m ³ /an).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	D'après les données récupérées sur InfoTerre, la nappe d'eau souterraine au droit du site se trouve à une profondeur de 6,4 m. Des forages piézométriques réalisés en 2021 lors de l'étude géotechnique du site voisin ont déterminé une profondeur de la nappe comprise entre 3.3 et 5.3 m. Compte tenu de la nature des travaux, un rabattement de nappe ne semble pas nécessaire.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les déblais issus de la phase travaux seront en priorité réutilisés sur site pour les aménagements paysagers.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Apport de matériaux de construction (béton, sables, graviers, ferrailles..)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Mise en œuvre de matériaux d'apport de carrière (sable, graviers,...) pour remblais, couche de forme,...

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Site relie au reseau AEP de Decize pour usages domestiques (environ 1600 m3/an). L'eau de process proviendra d'un forage sur site (environ 3000 m3/an). Les eaux vannes seront rejetees au reseau d'eaux usees de la ZAC, qui seront dirigees vers la STEP communale. Les eaux de process seront egalement dirigees vers la STEP communale selon une convention tripartite en
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Le diagnostic ecologique mene sur une partie de la zone d'etude en 2017 recensait une faible diversite d'especes vegetales et d'habitats. Cependant, un enjeu important se porte sur l'avifaune, notamment en periode de reproduction. Un diagnostic ecologique in situ est en cours. Toutes les mesures seront prises pour reduire les incidences
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	1 site NATURA 2000 se trouve a proximite du projet : « Vallee de la Loire entre Iguerande et Decize », a 680 m au sud-ouest. La principale incidence est orientee sur la Pie-grieche ecorcheur, espece presente sur le site d'etude et sur la zone NATURA 2000 a proximite. Un diagnostic ecologique in situ est en cours. Toutes les mesures seront prises pour reduire les incidences
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le site projete est localise sur une parcelle vegetale. Cette parcelle n'est pas utilisee pour l'agriculture. Elle est recensee dans le PLU de la commune de Decize dans la zone 1AUEb (Zone a urbaniser a vocation d'activites economiques).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Le site n'est concerne par aucun risque technologique (absence de PPRT dans la commune de Decize).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le site d'etude n'est pas dans le zonage du PPRI. Le site etudie est concerne par le risque modere de retrait- gonflement des argiles. Une etude geotechnique indiquera les mesures a mettre en oeuvre
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	La chaudiere aura des rejets atmo (fumees combustion), ligne preparation bois (poussieres) et criblage charbon (poussieres). Valeurs reglementaires respectees. Pas d'impact sanitaire
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	La phase travaux engendrera du trafic pour l'apport des matériaux de construction. La phase d'exploitation engendrera également du trafic (15 camions par jour en moyenne entre 7h et 16h) pour l'approvisionnement en bois et le transport du biocharbon et des biohuiles.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	La circulation des engins et les installations de sciage et de criblage sont susceptibles d'être source de bruit. Le projet respectera les limites réglementaires (étude sonore en cours).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Le site projeté se situe dans la ZAC du Four à Chaux. Il est longe par la route D979 au sud.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Les activités ne sont pas à l'origine d'odeurs : il n'y a pas de stockage ou d'entreposage de matières ou substances organiques susceptibles de fermenter et de générer des mauvaises odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	/
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Tres limite en phase travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	/
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le site sera éclairé la nuit pour des raisons de sécurité. Éclairage adapté aux préconisations de l'étude faune-flore (LED orientée vers le bas,...)
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	L'installation sera concernée par les émissions lumineuses de la ZAC du Four à Chaux.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	La chaudière rejettera des fumées de combustion dans l'atmosphère (cf annexe 1). Les sècheurs rejetteront de la vapeur d'eau. La ligne de préparation de bois et le criblage du charbon émettront des poussières captées et traitées par des dépoussiéreurs. La torcheur génèrera des gaz de combustion seulement en marche dégradée (couverture recou BTE)
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Les eaux pluviales seront récupérées dans un bassin de rétention permettant la décantation des sédiments (et la réutilisation dans le process): EP de voiries traitées par débouilleur/Séparateur HC

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Le projet émettra des effluents liés : - au process (vers STEP communale) : purges de la tour de refroidissement et de la chaudière, eau de l'osmoseur, eaux de régénération des résines de l'adoucisseur, purges échangeurs eau et des eaux de lavage. - aux eaux sanitaires (vers STEP communale). Les rejets annuels seront de l'ordre de 4600 m ³ dont environ 1600 m ³ pour les eaux usées sanitaires.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	L'installation générera des déchets non dangereux (biomasse) issus de l'atelier préparation bois (sciures de sciage, sciures de dépoussierage et petites morceaux de bois). La phase d'ingénierie de détail permettra d'étudier la possibilité de valoriser cette biomasse dans la chaufferie. Le site générera également quelques déchets dangereux dus à la maintenance des équipements (huiles usagées).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le site s'inscrit au sein d'une zone globalement rurale, bien que dans la ZAC du Four à Chaux. Le "SPR Decize ZPPAUP" située à 1 km à l'ouest du projet. Les abords des monuments historiques les plus proches se trouvent à 2 km à l'ouest du projet. Le projet fera l'objet d'un aménagement paysager soigné.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le site d'étude est situé sur une parcelle en zone 1AUEb (Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques) selon le PLU de la commune de Decize.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet de parc photovoltaïque est prévu sur la parcelle au nord du projet. Des incidences liées à la faune flore et au paysage peuvent se cumuler avec celles du projet.

De même, un projet de parc photovoltaïque est prévu sur la commune de Champvert à 1.8km au nord-est du projet.

Des incidences liées à la faune flore peuvent se cumuler avec celles du projet.

Cependant, le projet BORDET fera l'objet d'un aménagement paysager soigné (talus, création de haies,...) (Cf. Annexe 3). Pour le milieu naturel, toutes les mesures seront prises pour en

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

/

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

/

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La consommation d'eau de forage pour le process sera réduite au maximum par la mise en place de circuits fermes, permettant de réutiliser l'eau le plus longtemps possible.
Les incidences sur la faune flore seront réduites par la réalisation des travaux en hiver et replantation d'une haie en limite de terrain, avec des essences adaptées à la faune locale. (Cf. Annexe 3)

Les installations générant des vibrations et du bruit seront localisées au sein de bâtiments, réduisant l'impact au voisinage.

Les rejets atmosphériques respecteront les valeurs réglementaires de rejet dans l'air :

- les dépoussiéreurs assureront des rejets atmosphériques inférieurs à 20 mg/Nm³,
- la chaudière assurera des valeurs d'émissions en éco-combustion inférieures ou égales aux VLE de l'arrêté du 3 août 2018 relatif aux installations de combustion d'une puissance thermique nominale totale inférieure à 50 MW soumises à autorisation (pour toute sa plage de fonctionnement).

Les eaux de process rejoindront la STEP communale selon une convention tripartite en cours de discussion (propriétaires du terrain/ville/exploitants).

Les eaux pluviales rejoindront les bassins de la ZAC (en discussion avec la CC). Sinon rejet au milieu naturel (bassin d'infiltration sur site ou fosses).

Les déchets générés par le procédé et les installations seront au maximum valorisés sur le site ou dans une filière adéquate.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des incidences réduites du projet sur l'environnement, il n'est pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)